

Image not found or type unknown



Succession petits enfants..

Par **dauidu**, le **20/06/2012** à **00:42**

bonjour,voici ma question: j'ai ma grand mère qui vient de décédée,étant donné que mon père et décédé depuis quelques années,on ma informé que j'avais droit a une part de l'héritage.mais si je viendrai a accepter cet héritage,on m'a fait savoir que cette argent servira a payer les dettes de mon père et que j'aurai le reste, si il y avait, et que si je refusait, l'héritage irait aux autres personnes sur le testament.donc ma question est: si je refuse la part es que les autres devront payer les dettes de mon père?